



République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Université Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi -  
Tissemsilt



Faculté : Lettres et Langues Etrangères

Département : Langue Française

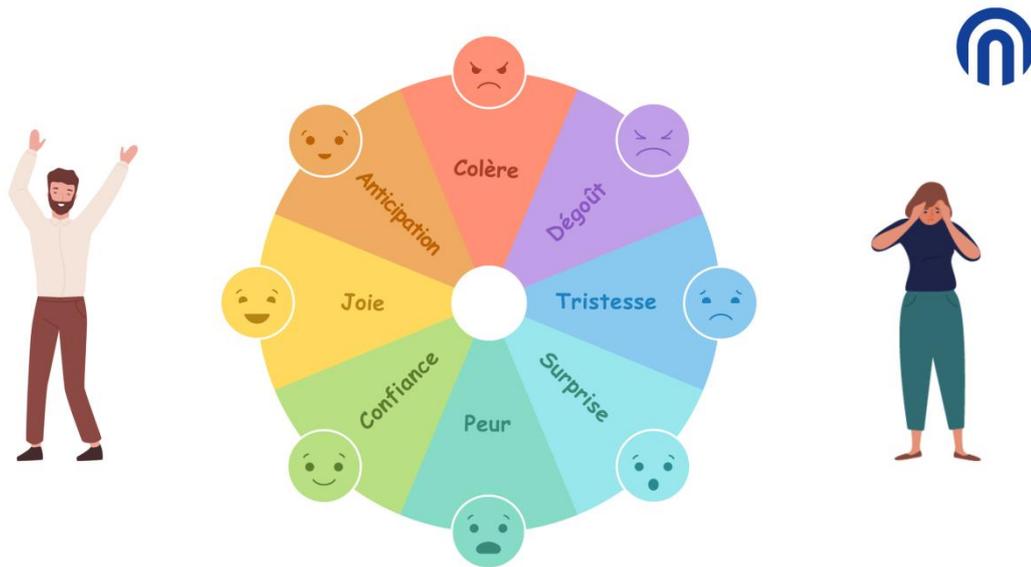
Année Universitaire : 2024/2025

Promotion: L3/ C07

Semestre: 6

Module : Psychologie cognitive

## Emotion et psychologie cognitive (Partie 02)



### 3- Catégorisation des émotions

Habib, Levergne et Caparos (2018) considèrent que la catégorisation des émotions peut se faire de différentes façons.

L'une des catégorisations les plus fréquentes consiste à catégoriser les émotions en émotions de base (parfois aussi appelées émotions primaires ou discrètes), par rapport à

des émotions complexes. Paul Ekman est l'un des représentants les plus célèbres de cette catégorisation.

Parmi les émotions de base, on peut nommer la joie, la peur, la colère, la tristesse, le dégoût ou encore la surprise (bien que tous les auteurs ne s'accordent pas tout à fait sur le nombre exact d'émotions de base et sur le fait que la surprise soit ou non une émotion de base). Ekman considère que chaque émotion de base présenterait des conditions d'émergence particulières, des réactions autonomes, des patterns expressifs (les micro-expressions) et des patterns neuronaux spécifiques. Les émotions de base présenteraient des caractéristiques communes : elles seraient déclenchées rapidement et automatiquement (Coppin & Sander, 2010).

Les émotions de base seraient universelles, c'est-à-dire que la tristesse par exemple devrait découler du même type de situation chez tous les individus, provoquer la même réaction physiologique, la même expression faciale et le même pattern neuronal chez tous les individus, quels que soient leur genre, leur culture, etc.

Les émotions complexes (telles que le regret ou le soulagement) seraient le produit d'une combinaison de différentes émotions de base. Les émotions de base se différencieraient aussi des émotions sociales ou morales (telles que la culpabilité ou le remords). Toutefois, il apparaît très restrictif de limiter les émotions complexes, morales et sociales à une combinaison d'émotions de base.

Une autre catégorie, fréquente et familière, s'appuie sur la valence<sup>1</sup>, qui peut être positive ou négative. La dimension de valence renvoie à la notion de plaisir ou de déplaisir associée à l'émotion. Des émotions plaisantes, telles que la joie ou le soulagement, sont qualifiées d'émotions à valence positive, tandis que les émotions déplaisantes, telles que la peur, la colère ou le regret sont qualifiées d'émotions à valence négative. La valence émotionnelle peut être modulée par la situation ou le stimulus en question, qui provoqueront un plaisir (ou un déplaisir) plus ou moins important. Cependant, des émotions de même valence (par exemple la peur et la colère) peuvent avoir des effets opposés sur la prise de décision et la prise de risque.

Encore une fois, cette catégorisation peut apparaître comme peu pertinente lorsqu'il s'agit d'étudier les liens entre émotions et cognition.

---

<sup>1</sup> Valence : en psychologie, désigne la qualité intrinsèquement agréable ou désagréable d'un stimulus ou d'une situation.

Nous citerons une autre catégorisation qui va au-delà de la valence et de la distinction entre une émotion de base et une émotion complexe, car elle est pertinente dans le domaine de la psychologie cognitive. Il s'agit d'une distinction basée sur le contexte d'apparition de l'émotion qui distingue les émotions intégrales et les émotions incidentes (Blanchette & Richards, 2010).

<b>Les émotions « intégrales »</b>	<b>Les émotions « incidentes »</b>
Elles correspondent à des expériences subjectives ressenties en lien avec le choix et le jugement présent (par exemple en conséquence d'un choix effectué par l'individu). La joie est une émotion intégrale dès lors qu'elle est directement causée par la situation. Le regret et le soulagement sont aussi des émotions intégrales, parce qu'elles découlent toujours d'une décision	Elles correspondent à l'état émotionnel du participant au moment d'effectuer la tâche, mais ne sont pas forcément en rapport avec la tâche en cours (Blanchette & Richards, 2010).  Par exemple une humeur positive ou anxieuse causée par une situation antérieure à la tâche en cours.